

Projet RECOS

Nos actus en bref !



RÉALISATIONS

(à fin décembre 2023)

- 127 notes succinctes reçues suite à l'appel à projets
- 3 premiers échanges d'expériences de terrain réalisés
- 2 conventions signées en faveur de sites pilotes
- 2 bourses doctorales attribuées

127 NOTES SUCCINCTES REÇUES SUITE À L'APPEL À PROJETS

Soutenir des initiatives du Sud-Ouest de l'océan Indien pour renforcer la résilience des populations et des écosystèmes

L'appel à projets intitulé "Résilience des zones côtières du Sud-Ouest de l'océan Indien" a officiellement été lancé le 4 octobre 2023. RECOS a mené une campagne de communication régionale à travers les plateformes digitales de la COI et les médias aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles. Suite à cet appel, RECOS a reçu 127 notes succinctes. Les projets retenus à l'issue d'une présélection seront invités début 2024 à développer des demandes complètes de subvention.

Pour rappel, cette initiative a pour objectif de renforcer la résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien. L'appel à projets comporte deux lots :

- **Lot 1 : Gestion intégrée des zones côtières**
- **Lot 2 : Recherche et développement sur la résilience des zones côtières**

3 PREMIERS ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES DE TERRAIN RÉALISÉS

Gestion de l'érosion côtière par les SIG

Cinq experts des pays de la COI, représentant respectivement la Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme (DATHU) aux Comores, l'University of Mauritius, le programme de Protection et d'Aménagement du Littoral de Morondava (PALM) et de l'Institut National de Cartographie à Madagascar (FTM), ont renforcé leurs capacités en gestion et suivi de l'érosion côtière par les système d'information géographique (SIG) du 26 au 30 septembre 2023.

Cette première rencontre, réalisée dans le cadre du programme d'échange d'expérience, a été concrétisée en collaboration avec le service de SIG de la Région Réunion et d'autres partenaires comme l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Université de la Réunion, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et le Centre d'Étude et de Découverte des Tortues Marines (CEDTM).



Restauration des zones côtières et humides et conservation du crabier blanc

Le Rat noir (*Rattus rattus*) représente une menace pour les écosystèmes marins et côtiers, y compris dans les zones humides. Il détruit non seulement les troncs des mangroves mais aussi les oiseaux marins qui y vivent en consommant leurs œufs et leurs poussins.

Grâce au projet RECOS, deux experts oeuvrant respectivement au sein de Seychelles Islands Foundation (SIF) et de Asity Madagascar, ont bénéficié de l'expertise de l'expertise du Groupe d'études et de protection des oiseaux de Mayotte (GEPOMAY), à travers le projet Life de l'Union européenne, notamment sur l'utilisation de techniques innovantes pour piéger cette espèce nuisible dans les mangroves.



L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE A PERMIS AUX ACTEURS SEYCHELLOIS DE BÉNÉFICIER DE L'EXPERTISE RODRIGUAISE DANS LA GESTION DE LA PÊCHE AU POULPE. CELA PERMETTRA NOTAMMENT À LA POPULATION DE PROFITER PLUS DURABLEMENT DE SES RESSOURCES HALIEUTIQUES PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR INTÉGRÉ .

Betty VICTOR, Seychelles Fishing Authority, bénéficiaire de l'échange sur les réserves temporaires de poulpes à Rodrigues.

Mise en place de réserves temporaires de poulpes

Une visite d'échanges d'expériences a été organisée du 13 au 19 octobre 2023, en marge de la réouverture de la pêche aux poulpes à Rodrigues.

Quatre acteurs du secteur de la pêche des Seychelles et de Madagascar se sont rendus sur place pour apprendre de cette pratique exemplaire dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien aux fins de répliquations dans leur pays respectifs.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette rencontre notamment la mise en place de réserves de pêche temporaire, l'implication des femmes dans la filière poulpe ainsi que la valorisation et la commercialisation du poulpe.

Cet échange a également été une opportunité pour les participants de rencontrer plusieurs types d'acteurs dont la *Commission for Fisheries* de Rodrigues et l'ONG Shoals.

2 CONVENTIONS SIGNÉES EN FAVEUR DE SITES PILOTES

2 sites vitrines soutenus à Madagascar

Le projet RECOS a identifié sept sites pilotes implantés aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles. Il s'agit de **vitrines de démonstration en matière d'actions innovantes et démonstratives de restauration, de conservation d'écosystèmes côtiers et de développement de filières économiques durables** de ces écosystèmes.

En 2023, deux conventions de financement ont été signées dont l'une avec Wildlife Conservation Society (WCS) et l'autre avec Blue Ventures.

La première convention concerne l'**appui aux aires marines protégées (AMP) Ankivonjy (aussi connue sous le nom de Nosy Iranja) et Ankarea**, toutes deux situées au nord du Canal de Mozambique, Madagascar. Ces AMP abritent la plus riche diversité de récifs et de poissons dans la région océan Indien occidental.



CETTE OPPORTUNITÉ OFFERTE PAR LE PROJET RECOS ME PERMETTRA D'APPLIQUER À L'ÉCHELLE RÉGIONALE MON APPROCHE D'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES MARINES AU NIVEAU DES AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP). J'APPORTERAI NON SEULEMENT DES RÉPONSES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES AU REGARD DE L'AXE DE RECHERCHE DÉFINI PAR LE PROJET, ET CONTRIBUERAI AUX STRATÉGIES À METTRE EN PLACE POUR GUIDER L'EFFICACITÉ DE GESTION DES AMP DANS LA RÉGION Océan Indien Occidental.

**Jean-Aimé ZAFIMAHATRADRAIBE,
Institut Halieutique et des Sciences Marines (IHSM)**



La deuxième convention de financement signée avec WCS porte sur le renforcement et la mise à l'échelle de la conservation marine conduite et gérée par les communautés locales dans le Sud-Ouest de Madagascar. Cette subvention fournira de la formation, du soutien et des financements pour renforcer la gestion et la gouvernance de Manjaboake et Teariake, deux aires marines gérées localement (LMMA) de la région. Cet appui permettra aux communautés de participer au suivi écologique et de capture de la pêche pour gérer leurs ressources marines de manière plus autonome.

2 BOURSES DOCTORALES ATTRIBUÉES

Jean-Aimé ZAFIMAHATRADRAIBE et Sylvain RABOTOVAO, les deux premiers lauréats des bourses RECOS

Dans le cadre de son volet scientifique, RECOS a lancé en 2023 trois appels à candidatures pour l'octroi de bourses de thèse ou post-doctorales.

- En réponse à une priorité de recherche du groupe de travail thématique sur l'efficacité des AMP, **M. Jean-Aimé ZAFIMAHATRADRAIBE** a été sélectionné pour réaliser une thèse de doctorat sur "**L'efficacité des AMP dans l'océan Indien occidental**", en collaboration avec l'Institut Halieutique des Sciences Marines (IHSM) / Université de Toliara (Madagascar).
- **M. Sylvain RABOTOVAO** a été recruté comme post-doctorant pour mener une étude intitulée "**Évaluation de l'éducation relative à l'environnement dans 5 îles de l'océan Indien occidental**" à l'Université d'Antananarivo (Madagascar). Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux du groupe de travail thématique sur l'éducation environnementale en zones côtières.
- Le dernier appel à candidatures, portant sur la "**Conservation et restauration des mangroves et des herbiers marins du Sud-Ouest de l'océan Indien**", a été lancé le 19 août 2023. Le processus d'attribution est toujours en cours.